

Statégies identitaires du roman francophone

Jean Derive

▶ **To cite this version:**

Jean Derive. Statégies identitaires du roman francophone. Annales de l'Université de Savoie, 1998, 25, pp.135-154. halshs-00347077

HAL Id: halshs-00347077
https://shs.hal.science/halshs-00347077

Submitted on 13 Dec 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stratégies identitaires dans l'écriture du roman francophone

L'espace francophone réunit des communautés géographiquement très éloignées les unes des autres et très diverses, tant du point de vue du mode de culture que du statut politique, dont le seul critère d'unité immédiatement visible est l'usage de la langue française, pour parler (francophonie) et/ou pour écrire (francographie). En tant que tel et considéré dans son ensemble, cet espace est lui-même susceptible de fonctionner comme un élément de référence identitaire : peut exister un sentiment de fraternité francophone défini par opposition aux communautés anglophone, hispanophone, lusophone, etc. Cela n'a rien d'aberrant dans la mesure où l'on sait que la langue est l'un des principaux critères par lequel un groupe définit son identité. C'est bien ce sentiment que cherche à promouvoir la francophonie comme institution, en multipliant les structures[1] et les rencontres, notamment sous forme de festivals et de salons.

Francophonie et histoire

Dans son principe, l'identité de cet espace francophone est fondée sur la force d'attraction centripète de son noyau de référence historique, à savoir la France envisagée comme métropole-étalon. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, dans le domaine littéraire par exemple, cette force centripète tend à attirer les écrivains des pays francophones voisins pour les assimiler au patrimoine français. Qui considère Marguerite Yourcenar, Simenon ou Françoise Mallet-Joris comme des écrivains belges? C'est toujours dans le cadre d'une relation avec ce centre théorique de référence qu'un certain nombre de "sociétés périphériques" sont, de par le monde et au cours de l'histoire, devenues bon gré mal gré francophones et ont eu à se définir par rapport à lui.

Nous avons recours ici à des concepts comme ceux de "centre" et de "périphérie", souvent employés à propos de la francophonie, pour rendre compte d'un processus historique selon lequel la situation s'est d'abord présentée en ces termes. Cela n'implique nullement que nous considérions cette structure Centre/Périphérie comme

[1] Le dernier n° de *l'Année Francophone Internationale* (AFI), 1999, ne recense pas moins de 102 organisations culturelles ou politiques fondées notamment sur le critère de la francophonie. Parmi elles, l'Agence de la Francophonie (ACCT), l'Agence Fracophone de l'ONU (ACF), l'Association Des Ecrivains de Langue Française (ADELF), l'Agence Francophone pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (AUPELF-UREF), l'Association Internationale des Maires et Responsables des Capitales et Métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF), l'Assemblée Internationale des Parlementaires de langue Française (AIPLF), l'Association Nationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue Française (ANSULF), l'Agence de Presse Francophone (APF), le Conseil International d'Etudes Francophones (CIEF), le Conseil International de la Langue Française (CILF), le Club des Lecteurs d'Expression Française (CLEF)...

devant être le modèle immuable de la francophonie, figé de toute éternité. L'histoire récente montre au contraire que ce modèle où la France représente un pôle de référence centripète pour la définition de la francophonie est contrarié par l'action de forces centrifuges qui agissent en son sein, favorisant l'émergence d'autres pôles d'attraction dans les espaces initialement réputés périphériques. De même qu'il y a eu une décolonisation politique, on assiste à une décolonisation culturelle progressive des satellites de la francophonie. Au cours des dernières décennies, le Québec, en particulier, a progressivement constitué, en termes d'institutions, un pôle fédérateur de la francophonie au moins aussi fort sinon plus que celui de la France[2].

C'est que la nature du lien qui unit les différentes communautés francophones à la France est par nature ambigu, voire paradoxal. En effet, pour certaines d'entre elles, ce lien résulte d'une entreprise impérialiste de la métopole, aux visées assimilationnistes. Cette tentative d'assimilation a réussi suffisamment pour donner l'occasion à ces sociétés d'utiliser, au moins partiellement, le français comme langue de culture, ce qui a eu pour effet de les amener à prendre un certain modèle français comme pôle de référence pour l'expression dans cette langue. Il n'y a toutefois pas eu un degré d'assimilation tel qu'elles aient abandonné toute revendication d'identité ethnique spécifique, attachée à leur culture précoloniale. Cette revendication a même donné lieu un peu partout à une action militante pour une émancipation politique qui a pu parfois prendre la forme d'une guerre d'indépendance, comme dans le cas de l'Algérie.

C'est ainsi que le Maghreb francophone a revendiqué son identité berbère ou arabe, les pays d'Afrique noire un temps colonisés par la France, une identité négro-africaine à l'unité quelque peu mythique (à l'époque de la négritude), plus tard déclinée selon des spécificités ethniques variables suivant les parties du continent : ouolof, peule, mandingue, etc. Même la communauté antillaise d'expression française qui, après l'extermination des autochtones caraïbes, s'est constituée d'un mélange de peuples à la suite du commerce de traite et de l'immigration asiatique qui a suivi l'abolition de l'esclavage, revendique, au nom de l'histoire particulière qu'elle a vécue sur plusieurs siècles, une identité créole. Celle-ci est supposée la distinguer à la fois de l'Afrique et naturellement de la France, souvent ressentie comme puissance impérialiste.

Chez les Canadiens francophones, Québecois ou Acadiens, descendants d'immigrés français en terre américaine, la question de la relation à la France s'est posée en des termes un peu différents. Pour cette communauté en effet, la langue française et la culture qui y était attachée n'ont pas été vécues comme un mode de civilisation artificiellement imposé sur un autre et qui risquait d'être aliénant, mais au contraire comme l'expression d'une culture ancestrale qu'il s'agissait de préserver, notamment

[2] Cette fois encore, l'annexe de *l'Année Francophone Internationale* 1999, qui recense la vie institutionnelle et associative, témoigne du grand nombre d'organisations francophones internationales domiciliées au Québec.

face à l'envahisseur anglais. A ce titre, la France a pu apparaître comme le lieu de référence identitaire mythique où étaient fantasmées les origines. Toutefois, dans la mesure où l'éloignement prolongé a amené les deux sociétés à évoluer différemment, les Canadiens d'expression française en sont rapidement venus à avoir une attitude plus nuancée à l'égard de la France. La métropole fut en effet assez vite soupçonnée, eu égard à cette divergence dans l'évolution de la langue et de la culture, d'un complexe de supériorité à l'endroit de ses cousins québecois ou acadiens. C'est ce qui explique aujourd'hui le souci de bon nombre de Canadiens francophones de revendiquer fièrement leur différence et l'attitude quelque peu agressive de certains d'entre eux face à une arrogance supposée de la France à propos de ce qu'elle aurait, pensent-ils, tendance à considérer chez eux comme des déviations ou un abâtardissement, au nom d'une prétendue légitimité historique tirée de son statut de source culturelle[3]. Ce mélange d'attirance/répulsion à l'égard de la France se retrouve exprimé sous une forme humoristique dans plusieurs romans québecois ou acadiens, tels *Les têtes à Papineau* de Jacques Godbout ou *La Gribouille* d'Antonine Maillet où Renaud, le Français de France fascine et agace à la fois les gens du fond de la baie.

Le modèle monocentrique : la littérature française, pôle de référence

Dans le domaine littéraire, l'expression de cette ambiguïté de la relation des pays francophones à la France s'est inscrite dans un déroulement historique qui a connu différents stades. Dans un premier temps, la France est apparue comme le modèle de référence littéraire tant pour les valeurs représentées dans les oeuvres que pour leur mode d'expression. Dans sa forme comme dans sa problématique thématique, cette première littérature francophone s'est posée comme mimétique d'une tradition française. Même si, dès les débuts, elle a pu comporter ici et là quelques marques identitaires locales, celles-ci ne sont pour ainsi dire jamais d'ordre linguistique et elles ne sont pas à proprement parler de nature revendicative, n'impliquant que peu de dénonciation d'un impérialisme de la métropole de référence. Jouant plutôt sur l'idée de particularismes au sein du grand ensemble de la culture française assumé dans sa conception universaliste et mythique, cette expression identitaire de la première vague de production francophone ne se démarque guère de ce qu'à propos de la littérature française, on a appelé "littérature de terroir" ou "littérature régionaliste". L'appartenance à la civilisation française et à ses valeurs n'est pas remise en question et ce n'est qu'à l'intérieur de ce champ que peut apparaître une personnalité propre, dépeinte le plus souvent comme la manifestation d'une sorte d'"exotisme" sympathique.

[3] Le fait que cette façon de penser est relativement répandue dans la population québecoise nous a encore été confirmée ces dernières années par les témoignages de beaucoup de nos étudiants français qui ont fait des séjours d'un an au Québec, dans le cadre d'échanges universitaires.

La littérature antillaise de langue française, l'une des plus anciennes de l'ensemble francophone s'est particulièrement illustrée dans ce courant mimétique : en poésie, du XVIIIe au début du XXe siècle, avec Nicolas Germain Léonard, Poirié de Saint-Aurèle, Daniel Thaly, Marie- Madeleine Carbet... ; dans le roman , surtout au début de ce siècle avec des auteurs comme Oruno et Sully Lara, Daniel de Grandmaison, Raphaël Tardon...[4] Cette production a donné lieu à ce que la critique a baptisé plus tard la littérature "doudou". La situation n'est guère différente dans le principe pour ce qui concerne le Maghreb ou l'Afrique noire dans la première moitié du XXe siècle.

Avant les années cinquante, en Algérie par exemple, les quelques romans publiés en français, n'exaltent l'identité maghrebine qu'a l'intérieur du cadre d'une grande nation française reconnue comme un élément positif de civilisation. Ainsi en va-t-il de *Ahmed ben Mustapha goumier* de Ben Cherif (1920), récit en partie autobiographique écrit "pour exalter la gloire d'une nation qui a su réveiller les élans chevaleresques d'un peuple jadis endormi" ; ou encore de *Zohra, la femme du mineur* d'Abdelkader Hadj Hamou (1925), une histoire de moeurs située dans une Algérie présentée comme résolument française. C'est encore dans le même esprit que Chukri Kodja écrit *Mamoun, l'ébauche d'un idéal* (1928), dédié "à l'âme de la France" et qu'un peu plus tard Taos Amrouche publie sa fameuse *Jacinthe noire.* Même dans les années cinquante, des romans comme ceux de Mouloud Feraoun (*Le fils du pauvre*, 1950), de Mouloud Mammeri (*La colline oubliée*, 1952), de Mohammed Dib (*La grande maison*, 1952, *L'incendie*, 1954, *Le métier à tisser*, 1957), moins aliénés à la culture française, restent des romans de moeurs à l'esprit très documentaire, dont un objectif implicite et peut-être inconscient semble bien toutefois être de démontrer que les moeurs locales témoignent de valeurs qui, pour être différentes, sont profondément de même nature que celles de l'humanisme français. Si une contestation peut alors commencer à apparaître, c'est moins le principe d'une colonisation assimilationiste qui est dénoncé que l'injustice d'un colonisateur qui en fait une mauvaise application, trahissant ainsi les valeurs de son propre humanisme dont le bien-fondé n'est pas véritablement remis en cause.

La situation est exactement la même pour ce qui concerne la production romanesque d'Afrique noire. Les premiers romans d'expression française (*Force bonté* de Bakary Diallo, 1926, *Karim* d'Ousmane Socé, 1948) ont eu aussi un caractère largement autobiographique et documentaire, avec l'intention sous-jacente de montrer que les civilisations d'Afrique noire sont parfaitement aptes à assimiler les valeurs de la civilisation de la métropole, ce que les franges les plus racistes de la société colonisatrice tendaient parfois à lui contester. Il fallait donc que le romancier prouvât

[4] Maryse Condé : *La poésie antillaise*, Paris Fernand Nathan, 1977.
Maryse Condé : *Le roman antillais*, Paris , Fernand Nathan, 1977.

cette aptitude, dans l'écriture et la construction de son roman, en en faisant un produit parfaitement conforme.

Le plus beau fleuron de ce courant mimétique est sans doute représenté par *L'enfant noir* du Guinéen Camara Laye (1956). Il s'agit d'un roman très autobiographique, se déroulant en pays manding et présentant une Afrique traditionnelle idyllique, à la civilisation très complexe et raffinée. Son absence totale d'engagement politique et son écriture d'un classicisme un peu suranné lui ont valu une grande fortune dans l'institution scolaire tant en Afrique francophone qu'en France où les manuels de littérature à destination des collèges qui veulent s'ouvrir à la francophonie en publient souvent des extraits. Même les romans de cette époque qui commencent à être politiquement plus contestataires, comme ceux des Sénégalais Ousmane Sembene[5] et Cheik Hamidou Kane[6], des Camerounais Ferdinand Oyono[7] et Mongo Beti[8], de l'Ivoirien Bernard Dadié[9] restent structurellement et stylistiquement d'une facture très académique par rapport à une norme française, d'ailleurs déjà dépassée dans la métropole même. En effet, à la même époque, beaucoup de romanciers français remettent précisément en question les normes structurelles et stylistiques du genre, prenant notamment beaucoup de liberté avec la tradition de la langue romanesque, recherchant plutôt le naturel et la familiarité.

Les raisons du mimétisme à l'égard de la France

Cet académisme de l'écriture, manifestation d'une volonté d'apparaître conforme à une norme définie par la tradition du centre de référence, est donc commune aux Antilles, au Maghreb et à l'Afrique noire dans la première étape de la production romanesque francophone. Ces romanciers, qui appartiennent tous alors à des sociétés plus ou moins colonisées[10], se sentant soupçonnés d'incapacité à se hisser au sommet de la culture de la métropole colonisatrice, ont estimé quant à eux avoir à afficher leur maîtrise du français classique et se sont exprimés par conséquent dans une langue hypercorrecte et très écrite. Cette tendance a sans doute été renforcée par le fait que, pour la plupart de ces écrivains, notamment au Maghreb et en Afrique noire, le français a été une langue apprise scolairement , si bien que son acquisition a été plus ou moins figée dans un registre qui est celui de la langue scolaire, par nature très académique. Cette situation a produit ce qu'on pourrait appeler des chefs d'oeuvre du "style

[5] *Le docker noir* (1956), *Ô pays mon beau peuple* (1957), *Les bouts de bois de Dieu* (1960)...
[6] *L'aventure ambiguë* (1961)
[7] *Le vieux nègre et la médaille* (1956), *Une vie de boy* (1956)...
[8] *Le pauvre Christ de Bomba* (1957)...
[9] *Climbié* (1953)...
[10] Quel que soit le statut politique de la société considérée.

instituteur" qui sont de véritables exercices de style où l'écrivain applique à la lettre les consignes qui lui ont été données à l'école pour composer une rédaction vivante[11].

Chez les Canadiens français, comme on disait alors[12], bien que les raisons n'en soient pas tout à fait les mêmes, l'écriture romanesque n'est pas radicalement différente et les premiers romans se présentent comme une sorte de littérature française "de terroir". Pour cette communauté, soumise à l'impérialisme anglais depuis la défaite de 1760, c'est d'abord l'appartenance à la civilisation française qui apparaît comme un facteur d'identité. Il n'est donc pas étonnant que la production romanesque du XIXe et du premier tiers du XXe siècle ne cherche à se démarquer fondamentalement, ni par l'écriture ni par les valeurs exprimées d'au moins certains courants de la culture française.

Dans des romans comme celui de Patrice Lacombe (*La terre paternelle*, 1846), ou, plus connus, ceux de Louis Hémon (*Maria Chapdelaine*, 1913) et Félix-Antoine Savard (*Menaud, maître-draveur* ,1937), s'il y a des particularismes locaux dans l'expression, elles restent cantonnées aux dialogues des personnages, dans la tradition française du roman régionaliste. Encore ces particularismes apparaissent-ils de façon très modérée. Quant aux valeurs exprimées, elles sont ressenties comme venant d'une tradition de culture française par opposition à celles de la civilisation anglosaxonne : exaltation de l'agriculture et de l'univers rural par contraste avec le monde urbain essentiellement commercial et industriel, typique de la traditon anglaise depuis le XVIIIe siècle ; mise en exergue de la religion catholique par contraste avec la religion protestante...

Tous ces exemples montrent bien que le premier modèle de l'expression romanesque francophone a été essentiellement un modèle monocentrique avec la France pour pôle de référence. Les particularismes par rapport à ce pôle central pouvaient certes être tolérés, mais ils étaient toujours pensés en termes de déviation par rapport à la norme définie par la France, que ces déviations soient appréciées par la métropole du fait de leur "charme exotique" ou qu'elles suscitent sa réprobation quelque peu condescendante. Vers le milieu du XXe siècle, un certain nombre de faits de société vont contribuer à modifier radicalement cette situation.

La période d'émancipation

Dans les pays colonisés par la France, des mouvements d'émancipation politique en sont venus non seulement à dénoncer les injustices de la colonisation, mais

[11]On en trouvera de très bonnes illustrations dans la littérature africaine avec *L'enfant noir* de Camara Laye ou *Climbié* de Bernard Dadié (par exemple les descriptions de l'orage et de l'incendie, respectivement pp.162-163 et 184-185, dans l'édition Seghers de 1973).
[12]L'expression est d'ailleurs encore employée aujourd'hui au Canada.

à mettre en question la valeur même du modèle français comme modèle culturel. A cette civilisation contestée, ils opposent les valeurs de leur propre culture locale, qu'elle soit antérieure à la colonisation (cas du Maghreb et de l'Afrique noire) ou qu'elle se soit progressivement forgée comme élément de résistance (cas des Antilles francophones). Au Québec et en Acadie, si le sentiment identitaire des francophones est particulièrement fort face à l'impérialisme anglo-saxon, il se développe, comme nous l'avons vu, dans une autonomie de plus en plus revendiquée à l'égard de la France, soupçonnée de condescendance. Il est d'ailleurs classique qu'une communauté d'émigrés, après un certain temps, revendique son indépendance et sa spécificité par rapport à la société dont elle est originellement issue, même si elle a conservé le même fondement linguistique. Le cas des Etats-Unis et de L'Angleterre au XVIIIe siècle en représente une très bonne illustration. Pour ce qui est du Canada d'expression française et de la France, la question ne s'est pas posée en termes politiques, puisque c'est l'Angleterre qui apparaissait comme la puissance impérialiste, mais elle s'est néanmoins exprimée en termes culturels et linguistiques.

On imagine bien les incidences d'une telle situation pour la production romanesque francophone. Celle-ci devient de plus en plus une littérature de revendication identitaire dans le cadre de ses différentes composantes, mais avec un paradoxe de taille. Les romanciers qui, au sein de ces sociétés, ont choisi de demeurer francophones[13], s'expriment en effet dans la langue de la culture dont ils ont précisément pour objectif de se démarquer dans leurs oeuvres. Or on sait bien qu'une langue n'est pas un outil neutre, mais qu'elle est elle-même, comme l'ont bien montré les travaux ethnolinguistiques de Sapir, Whorf, Benveniste, attachée à une culture. Il y a donc eu nécessité pour ces romanciers, afin de surmonter le paradoxe, non seulement de développer des thèmes faisant apparaître une identité culturelle propre par rapport à la France, mais aussi de se créer une identité linguistique en développant un idiolecte spécifique à l'intérieur de la langue française. Cette spectaculaire évolution dans l'écriture romanesque est sensible dans toutes les aires de la francophonie au cours de la deuxième partie du XXe siècle.

A partir de la fin des années soixante, le romancier francophone manifeste donc que, s'il écrit bien en français, il a tout de même une partie de son identité

[13] Avec cette littérature de revendication fortement identitaire se sont en effet aussi développés d'autres choix , un peu partout dans les territoires réputés francophones. C'est ainsi que, selon leur communauté d'appartenance, un certain nombre de romanciers ont plutôt choisi d'écrire leur oeuvre en arabe, en berbère, dans une des langues d'Afrique noire ou encore en créole, comme c'est le cas pour de nombreux romanciers haïtiens. Quelques-uns ont même mené une double carrère d'écrivain, dans la langue du pays et en français. C'est ainsi que l'Algérien Rachid Boudjedra a écrit en arabe et en français, que l'Haïtien Frankétienne ou le Matiniquais Raphaël Confiant ont chacun produit une oeuvre romanesque en créole et en français. Dans le cas du Québec, le choix d'écrire en joual représente un cas limite de cette tendance. Le joual est en effet si l'on veut un dialecte du français, mais il est tellement particularisé qu'il n'est guère plus compréhensible pour un francophone qui n'est pas du terroir que ne l'étaient au XIXe siècle certains patois français régionaux pour qui venait de Paris.

enracinée dans une ou plusieurs autres langues et en tout cas que son français lui-même a une personnalité linguistique propre qui le distingue du français métropolitain. C'est évidemment cette dernière ressource que pourront seulement utiliser les romanciers québecois et acadiens. S'il y a donc quelques variantes en fonction des spécificités de la situation linguistique de telle ou telle zone, la politique d'écriture des romanciers francophones de la deuxième génération s'inscrit dans un cadre général qui est largement commun à l'ensemble de la francophonie. Nous allons essayer d'en définir les grandes lignes.

Le lexique, marqueur identitaire de l'écriture romanesque

Un premier marqueur identitaire visible de la langue du romancier est manifesté par le lexique. A des quantités variables vont se retrouver dans le roman des termes qui n'ont qu'un emploi local et qui ne sont utilisés ni dans la pratique des autres zones de la francophonie ni dans celle de la métropole. Ces spécificités lexicales peuvent être de différents ordres. Lorsque l'identité revendiquée par le romancier est celle d'une communauté où le français se trouve en concurrence avec une ou plusieurs autres langues, apparaîtra souvent un vocabulaire provenant de ces autres langues. Ainsi, dans de nombreux romans francophones d'Afrique noire (par exemple chez Hampate Bâ, Kourouma) trouve-t-on une intrusion du vocabulaire provenant des langues négro-africaines dans le texte français. De même, il est rare que, dans les romans francophones du Maghreb, on ne rencontre pas, à des degrés divers, des termes berbères ou arabes. Cela peut aller d'une vingtaine de mots (dont certains déjà largement assimilés par la langue française du type "hammam", "muezzin", "mufti", etc.) comme dans les romans de Tahar Ben Jelloun, à plus d'une centaine, comme dans *Le siècle des sauterelles* de Malika Mokeddem, au point que l'éditeur de ce roman a jugé bon d'adjoindre un glossaire en fin d'ouvrage. On peut même parfois constater la présence de mots carrément graphiés en caractères arabes comme celui qui signifie "corruption" dans *L'enfant de sable* de Tahar Ben Jelloun. De même, les romans des Martiniquais Chamoiseau et Confiant, chantres de la créolité, contiennent un lexique emprunté à la langue créole qui n'est pas négligeable.

Pour juger de la valeur de marquage identitaire d'un tel procédé, ce n'est pas seulement le nombre de termes spécifiques empruntés à des langues autres que le français qui compte, mais aussi le nombre de leurs occurrences. Ainsi, dans le roman de Malika Mokeddem que nous venons d'évoquer, beaucoup de mots comme "kheïma" ("tente de nomade") ou "kanoun" (brasero")... reviennent largement chacun plusieurs dizaines de fois. Cela finit par faire au total plusieurs milliers d'occurrences de termes arabes dans l'énoncé ce qui produit un effet d'arabisation du texte français.

Toujours au plan lexical, les romans francophones contiennent aussi fréquemment des termes empruntés à des emplois locaux du français. Les études faites sur les français spécifiques de la francophonie font en effet toutes état de mots couramment utilisés dans la communication locale en langue française, mais qui ne sont pas attestés en dehors de ce terroir particulier. Il peut s'agir par exemple de vieux mots français, en provenance parfois de variantes régionales, dont l'usage s'est perdu en France, alors qu'elle s'est conservée dans la communauté émigrée. Certains peuvent encore à la rigueur être attestés dans des dictionnaires français un peu complets, mais ne sont de fait plus employés dans la pratique linguistique courante de France. Ce cas se rencontrera surtout, mais pas exclusivement toutefois, dans le roman canadien ou dans le roman antillais d'expression française où une forte et ancienne proportion d'émigrés français ont eux aussi participé à l'élaboration de la spécificité du parler local.

Dans les textes du roman francophone contemporain, on trouve donc couramment :

- des mots étrangers à l'actuel lexique français métropolitain (le dictionnaire courant servant de référence) sans repères morphologiques évidents susceptibles de les apparenter immédiatement à un équivalent français employé aujourd'hui. Il peut s'agir de verbes, de noms ou d'adjectifs. Ainsi, la langue du roman québecois ou acadien des dernières décennies est truffée de mots à morphologie et à consonnance d'apparence française, mais mystérieux pour un lecteur qui n'est pas du pays : par exemple, "bâsir" (disparaître), "garrocher" (envoyer, balancer, mettre), "adon" (hasard), "placotage" (bavardage), "longi" (fainéant), "ébaroui" (tourneboulé), tous d'un emploi courant dans ces communautés francophones. On pourrait ainsi en citer des dizaines et des dizaines d'autres attestés dans les romans d'Antonine Maillet, de Jacques Godbout ou de Michel Tremblay. Dans le même ordre d'idées, on rencontrera dans le roman antillais le "quimbois" (la magie) et son dérivé "quimboiseur" (magicien, sorcier), "macayer" (flancher), être "estébécoué" (abasourdi)...

- des mots non attestés dans le lexique métropolitain actuel, mais dont la racine offre cependant un repère sémantique évident. Parmi ceux-là figureront des sortes de néologismes, soit parce qu'à la racine française auront été appliquées des règles morphologiques différentes de celles que lui a appliquées la métropole, soit par l'application des règles classiques de dériviation à des termes à propos desquels cette dérivation n'est pas attestée dans le français standard du dictionnaire. Des verbes comme "assavoir" (connaître), "viendre" (venir), "tiendre" (tenir), bardotter (poser des bardeaux), des noms comme une "accroire" (une histoire à dormir debout), une "gaspille" (un gaspillage), un bâtisseux (un bâtisseur), un adjectif comme "épeuré" (pour "apeuré"), tous relevés dans *La Gribouille* d'Antonine Maillet, illustrent les particularismes canadiens de cette seconde catégorie. Des termes du même ordre se retrouvent dans le roman antillais (par exemple chez Confiant et Chamoiseau) : ainsi

des substantifs comme "tambouyé" (vraisemblablement graphie choisie pour rendre la prononciation locale de "tambourier", mot non attesté dans les dictionnaires usuels pour signifier "joueur de tambour"), "isalope" (salope), "paroleur" (parleur), "djobeur" (pour désigner celui qui n'a pas de travail fixe et qui vit de petits "jobs" temporaires), "vagabonnagerie" (savoureux mot-valise formé de "vagabondage" et "sauvagerie") ; ou des verbes comme "westerniser" ou "riviérer " ("couler abondamment"). Dans le domaine du roman négro-africain, un auteur comme Kourouma a lui aussi assez souvent recours à un tel procédé. Il reprendra par exemple volontiers le néologisme "marabouter", courant en Afrique de l'Ouest pour parler des pratiques magiques du marabout (autorité religieuse de l'islam dans cette région) ; ou bien il écrira, selon l'usage du parler local, "vilainerie" au lieu de "vilenie", "déhonté" au lieu de "éhonté", etc.,

- des lexicalisations volontaires d'expressions orales pour suggérer qu'elles sont localement très courantes au point que leur origine étymologique est oubliée et qu'elles fonctionnent comme de véritables adverbes, adjectifs ou substantifs. Par exemple, "asteur" (à c'te heure = maintenant) et "benaise" (bien aise = contente) chez Maillet, ou bien l'"en-ville" chez Chamoiseau,

- des termes français graphiés différemment de la norme métropolitaine pour rendre compte de la prononciation locale. C'est bien ce qui se passe au Québec avec le terme "joual" (prononciation rurale du mot "cheval") devenu l'emblème du français canadien. Les romanciers de cette communauté ne se sont pas privés de jouer ainsi sur une graphie décalée des mots. Toujours dans *La Gribouille,* on rencontre par exemple "doumage" pour "dommage", "houme" pour "homme", "âbre" pour "arbre", "marde" pour "merde", "savouère" pour "savoir", "timber" pour "tomber", etc. Les romanciers antillais ont eux aussi eu abondamment recours à cette ressource : dans *Solibo magnifique* de Chamoiseau la consonne "r" est souvent remplacée par "w" pour évoquer l'un des traits phonétiques bien connus du parler des Antilles ("gwo" pour "gros"). D'autres modifications phonétiques par rapport à la norme française sont d'ailleurs suggérées : "mysié" (monsieur), "siouplait" ou même "souplé" (s'il vous plaît), "pitite" (petit), etc. C'est le même principe qui conduit Malika Mokeddem à écrire "jadarmi" pour "gendarmes" dans *Le siècle des sauterelles*,

- enfin des mots figurant dans le lexique français de la métropole, mais employés dans un sens qu'elle ignore. Dans le cas du roman canadien francophone, on pourrait donner l'exemple de "capot" ("manteau", d'après "capote" en français du centre), d'"espérer" dans le simple sens d'"attendre" (attesté en France dans bien des parlers régionaux archaïques), de "grouiller" dans le simple sens de "bouger" qu'on retrouve dans maintes oeuvres. Parmi les exemples les plus connus du roman antillais, on retiendra "graines" dans le sens de "testicules", "morne" (qui devient alors un substantif) dans le sens de "colline" ou encore "crier" dans le sens de "dénommer". De

même, dans de nombreux romans négro-africains, il est question de "canaris" qui n'ont rien à voir avec l'oiseau dont fait état le "Petit Larousse", mais qui désignent une sorte de marmite en terre.

Grammaire et idiomatique identitaires

Mais le lexique est loin d'être la seule ressource du romancier francophone pour exprimer la spécificité locale de son français. Il dispose en effet d'autres moyens linguistiques, au premier chef desquels la grammaire. Ce peut être la morphologie particulière de la conjugaison, comme chez Antonine Maillet ("j'ons" pour "j'ai","fallit pour "fallait", "seyit" pour "fût"...) ou bien la syntaxe : chez le même auteur, on trouvera par exemple des constuctions du type "le Dâvit à Gabriel" pour "David, le fils de Gabriel" ou bien "quoi c'est qui...?" pour "qu'est ce qui...?". Cette forme atypique de l'interrogation par rapport à la norme du centre se retrouve avec des structures comparables dans *Solibo magnifique* de Chamoiseau qui écrit : "C'est sur qui est-ce que...?" ou "quoi tu dis là ?". De son côté, Kourouma, dans *Les soleils des indépendances*, mutiplie les constructions verbales étrangères au français métropolitain : "coucher une femme" (pour "coucher avec une femme"), "tuer des sacrifices" (pour "tuer des bêtes en guise de sacrifice") , "marcher la rigole" (pour "marcher le long de la rigole")...

Une autre ressource très prisée des romanciers francophones pour imprimer à leur langue quelque chose de la personnalité de leur parler de terroir est le recours systématique aux idiotismes. On sait que cette dimension idiomatique est l'un des traits les plus saillants pour caractériser les variantes dialectales au sein d'une langue. Dans le roman, on rencontrera essentiellement deux cas de figure.

En premier lieu, on pourra évidemment constater la présence d'idiotismes développés par la pratique du français local. C'est la seule ressource offerte aux Canadiens dont l'objectif est de revendiquer la spécificité de leur francophonie. Antonine Maillet qui, parmi d'autres, a été particulièrement attentive à la dimension idiomatique du parler acadien multiplie dans ses romans les tournures de ce type : "un fiancé de clôture" (un voisin immédiat à qui une jeune fille est promise dans le cadre d'un mariage de convenance, pour agrandir les terres), "envoyer manger dans l'auge" (envoyer promener), "parler pour la paroisse et pour le pays" (parler beaucoup), "parler en grandeur" (employer de grands mots), "c'était rendu" (c'était certain), "comme d'accoutume" (comme d'habitude)... Il n'est pas une page de *La Gribouille* ou de *L'Oursiade* où ne se rencontre une de ces formes idiomatiques.

Aux Antilles, il y a, dans la pratique sociolinguistique, une telle interférence entre le français et le créole qu'il est parfois difficile de déterminer si une tournure idiomatique vient d'une création originale du français local ou s'il s'agit d'un emprunt au

créole retraduit. Toujours est-il que l'écriture des deux romanciers que nous avons choisis comme emblématiques de l'expression idiolectale, Confiant et Chamoiseau, est elle aussi truffée d'idiotismes qui sont autant d'énoncés "exotiques" pour le lecteur étranger à cette zone de la francophonie. Citons par exemple "dire ce qu'on fait pour le béké[14]" (décliner sa profession), "avoir l'air d'un couli sans contrat[15]" (être désemparé), "être habillé comme un nègre pour la messe" (être endimanché), "boire un petit pétrole" (boire un petit rhum)...

Dans la littérature maghrébine et négro-africaine, la revendication d'un français aux spécificités locales passe aussi, nous l'avons déjà vu à propos du lexique, par la référence à d'autres langues locales susceptibles de le revitaliser. Ce recours aux autres langues du pays est également très exploité au niveau idiomatique. Ainsi dans les romans maghrébins trouvera-t-on fréquemment des interjections telles que "Dieu est grand!", "Allah est grand!", "par tous les djinns!", "par le prophète!", des apostrophes comme "ma gazelle", "mon foie" (petits mots tendres plus ou moins comparables à "mon lapin", "mon coeur") ou des formules comme "le soleil est arrivé", "c'est la fin des ténèbres", pour parler d'un bonheur (à l'occasion d'une naissance, par exemple), toutes expressions qui sont des transpositions directes de l'arabe.

Certaines d'entre elles se retrouveront d'ailleurs sous des formes presque identiques chez des romanciers négro-africains appartenant à des sociétés islamisées. Parmi les romanciers d'Afrique noire, celui qui a poussé le plus loin cette intrusion des formes idiomatiques d'une langue locale dans son texte français est sans conteste Ahmadou Kourouma, dans son célèbre roman *Les soleils des indépendances.* En effet l'auteur s'y ingénie assez systématiquement à faire ce qu'en général on demande au traducteur de ne pas faire, à savoir traduire mot à mot des expressions idiomatiques de sa langue maternelle, le malinké.

Cela commence avec le titre. En effet le mot "soleil" (tele) sert aussi en malinké à désigner le "jour" (il est resté trois soleils = il est resté trois jours). Au pluriel, ce mot signifie donc les "jours" ou en d'autres termes "l'époque", un peu comme dans notre expression "de nos jours". "Les soleils des indépendances" sont donc si l'on veut une façon malinké de dire en français "l'époque des indépendances". Ce mode d'écriture selon lequel le français est en permanence travaillé par l'idiomatique malinké va se prolonger tout au long du roman. On dira d'Ibrahima Koné "qu'il a fini" (traduction de l'idiotisme malinké "a banna") pour exprimer de façon euphémique qu'il est mort (un

[14] Béké est le mot créole qui désigne le colon blanc, propriétaire de la plantation. Dans le système esclavagiste, qui a duré plus de deux siècles, le travail d'un Noir ne se concevait pas en dehors de l'emploi au service d'un Blanc. L'expression est restée pour parler de toute occupation professionnelle, quelle qu'elle soit.

[15] Les coulis sont les Asiatiques chinois ou indiens arrivés après l'abolition de l'esclavage pour remplacer les noirs libérés qui ne voulaient plus travailler dans les plantations. Les colons leur proposaient des contrats.

Français dirait "il nous a quittés") ou encore "qu'il n'a pas soutenu un petit rhume" (expression plus familière pouvant rappeler notre "il a passé l'arme à gauche" ou "il a cassé sa pipe"). A plusieurs reprises, les personnages sont invités à "refroidir leur coeur", décalque littéral de "ka jusu suma", idiotisme malinké utilisé pour signifier "se calmer", et ainsi de suite... L'utilisation systématique de ce procédé donne au texte de Kourouma une apparence un peu étrange qui n'est pas sans rappeler parfois la lecture du *"Sky, my husband!"* de Jean-Loup Chiflet dont l'objectif, au-delà de l'effet comique, était précisément de mettre en évidence l'intraduisibilité littérale de l'idiomatique.

Cette tentation des romanciers francophones d'idiomatiser la langue est encore remarquable par l'utilisation assez systématique qu'ils font tous des proverbes qui sont par nature des énoncés fortement idiomatisés dans la mesure où ils ne font immédiatement sens que dans la tradition de la pratique sociolinguistique d'une société particulière. C'est par excellence l'énoncé partagé par toute une communauté et dans lequel elle se reconnaît. Cela renforce encore la saveur de la langue dans ce qu'elle a de particulier. Par exemple : "méfiez-vous des étranges qui rentront chez vous par la porte d'en avant en oubliant de s'essuyer les deux pieds sur la marche" *(La Gribouille)* ; "on ne quitte pas une kheïma où le thé est servi sans y goûter"*(Le siècle des sauterelles)* ; "l'hyène a beau être édentée, sa bouche ne sera jamais un chemin de passage pour le cabri" *(Les soleils des indépendances)* . Et dans chacune des oeuvres citées, les occurrences d'énoncés sentencieux de ce type sont nombreuses jusqu'à atteindre parfois plusieurs dizaines comme chez Kourouma. Mais nous sommes ici à la limite du linguistique.

Les nouvelles stratégies de l'écriture romanesque

Tous les phénomènes linguistiques que nous venons d'évoquer témoignent bien d'une importante évolution dans l'écriture du roman francophone entre la première génération et la seconde, qui date des années soixante-dix. Non qu'il n'y ait eu déjà auparavant des marques de spécificités linguistique dans la production antérieure, mais la perspective a considérablement changé. Dans la première génération de romans, à l'instar d'ailleurs du roman exotique français, les traits linguistiques marqueurs de spécificité locale ne se trouvaient guère que dans la bouche des personnages, afin de répondre à un effet de réel et à un goût de couleur locale. Mais la langue du narrateur caché (dans le cas, très majoritaire, d'une narration hétérodiégétique) restait quant à elle parfaitement classique et conforme aux normes édictées par les dictionnaires et les grammaires du centre. La grande nouveauté, dans la production francophone à partir des années soixante-dix, c'est que la spécificité d'une langue locale démarquée du centre apparaît non seulement dans le discours des personnages romanesques mais est

également assumée par le narrateur lui-même. Il y a d'ailleurs souvent ambiguïté de l'un à l'autre par une fréquente utilisation du syle indirect libre.

On pourrait être tenté de croire en première analyse que cette écriture décalée par rapport à la norme du centre est tout simplement le mode naturel d'expression de romanciers qui se seraient enfin désaliénés. Il aurait suffi qu'une évolution idéologique leur permette de cesser de brimer cette expression par souci de conformité à la métropole pour que se libère spontanément la spécificité de leur parler local. Ils la livreraient ainsi presque à leur insu, comme un locuteur révèle parfois son origine géographique et sociale par son accent et quelques autres particularités idiolectales. Mais il est bien naïf de penser que l'écriture romanesque est un mode d'expression spontané et un examen un peu approfondi des modalités selon lesquelles apparaissent ces marqueurs identitaires dans les textes montre qu'une telle hypothèse ne peut être retenue. Il révèle qu'il s'agit au contraire de procédés parfaitement gérés par l'écrivain. Plusieurs arguments militent en faveur de ce point de vue.

On remarquera tout d'abord que la plupart du temps l'idiolectalisation de la langue, même dans le discours du narrateur n'est pas absolument uniforme. Elle apparaît de façon plus marquée en des points stratégiques du roman : par exemple dans le titre[16], au début du roman[17] (comme s'il s'agissait d'instaurer une sorte de pacte de lecture) dans les têtes de chapitre[18]. Elle varie aussi suivant la thématique, se renforçant lorsque sont abordés des thèmes identitaires.

En outre, si l'on considère les différents traits linguistiques significatifs que nous avons recensés, on est amené à faire plusieurs constatations. Par exemple, les modalités d'apparition dans le texte français d'un lexique emprunté à une autre langue montrent que ces mots ne surviennent pas de façon aléatoire. On peut d'abord s'interroger sur leur nature.

On y retrouvera certes les termes classiques qui renvoient à des réalités culturelles n'ayant pas d'équivalent dans la société française et pour lesquels il n'existe donc pas de mots en français : lexique de la cuisine, de la religion, de la musique (airs, danses, instruments), des genres littéraires locaux, de la vie cérémonielle, etc. L'abondance de ces termes n'est que la conséquence de la charge identitaire de plus en plus forte de ces romans qui accordent une importance toujours plus grande aux moeurs et coutumes locales. Ce n'est d'ailleurs pas un procédé absolument spécifique du roman francophone. On le retrouve dans le cas de romans de langue étrangère traduits en

[16] Voir ce que nous avons dit à propos du roman de Kourouma, *Les soleils des indépendances*. La même observation peut se faire à propos du *siècle des sautrelles* de Malika Mokeddem. Ce dernier titre n'est en effet compréhensible que par rapport à la connotation locale des sauterelles comme emblème de calamité.
[17] Là encore les premières phrases des *Soleils des indépendances* sont particulièrement significatives. Mais si on fait une étude stylistique des premières pages des romans que nous avons évoqués de Tahar Ben jelloun, Malika Mokeddem, Chamoiseau... on observera le même phénomène.
[18] Voir encore par exemple Kourouma ou Chamoiseau *(Solibo magnifique , Texaco)*

français où les traducteurs prennent alors couramment le parti de conserver des termes de la langue originelle plutôt que de recourir à une approximation ou à une périphrase en français. C'est une politique qui se rencontre aussi dans le roman exotique de langue française, à des fins de couleur locale et dont on avait déjà des traces dans le roman francophone de la première génération.

Mais précisément, ce qui est remarquable dans le cas du roman francophone depuis les années soixante-dix, c'est que la présence d'un lexique étranger ne se limite pas à ces seuls cas classiques. Lorsque Malika Mokeddem par exemple écrit "hartania" (métisse), "abd" (esclave), "ejrrad" (sauterelle), "midad" (encre)..., elle pourrait disposer pour ce faire d'un lexique français tout aussi adapté. Elle utilise d'ailleurs tantôt le mot arabe, tantôt le mot français, ce qui prouve bien que la voie empruntée ne lui est pas imposée par les limites de ses compétences en français académique. Lorsque la même romancière, elle-même médecin exerçant aujourd'hui à Montpellier, parle du "tabib", on ne peut la soupçonner de le faire parce qu'elle ignorerait en français les mots "docteur" ou "médecin". Elle a préféré le mot arabe, en évitant soigneusement sa version assimilée par le français ("toubib"), trop connotée par ailleurs. Il y a donc là un véritable parti pris de métisser le français au-delà de ce que les spécificités culturelles rendent nécessaires.

Cette politique peut être plus ou moins marquée selon les auteurs, mais on la retrouvera chez des romanciers comme Kourouma, Confiant, Chamoiseau ... On observe d'ailleurs que bien souvent ces mots empruntés aux langues réputées maternelles de ces écrivains, lorsqu'ils ne sont pas commandés par des réalités culturelles spécifiques, apparaissent dans le texte français lorsqu'il s'agit d'exprimer des expériences à forte charge affective. C'est ainsi que dans plusieurs romans maghrebins on trouvera "kebdi" (foie), terme d'adresse par lequel en arabe on marque son intimité affectueuse à quelqu'un. Tahar Ben Jelloun, qui n'a que modérément recours à l'arabe, revient à cette langue dans *L'enfant de sable*, lorsqu'il est question d'évoquer la découverte fascinée des choses du sexe par son héros encore enfant : "taboun" (sexe féminin) ,"glaoui" (testicules), "mani" (sperme), comme si le français était alors inapte à rendre l'intimité de cette expérience. De même, chez Chamoiseau et chez Kourouma, les interjections ou les jurons sont souvent en créole et en malinké.

Par ailleurs, la façon dont est introduit ce vocabulaire étranger au français standard dans le texte, qu'il s'agisse de mots en provenance d'autres langues ou du français local, témoigne clairement de la conscience qu'a l'écrivain d'avoir alors un mode d'expression particulier qui peut poser des problèmes à certains lecteurs. Le romancier francophone sait bien qu'il n'écrit pas pour les seuls lecteurs de sa communauté propre. Cela est particulièrement vrai pour la plupart de ceux que nous avons évoqués ici, qui ont publié leur oeuvre chez des éditeurs français. Il est donc pris entre le souci militant de manifester son identité linguistique propre en la rendant

manifeste, notamment aux lecteurs de la métropole, et celui d'être compréhensible à l'ensemble de la francophonie. Cela le conduit à avoir un attention didactique permanente face à la présence des mots étrangers ou des termes locaux qu'il emploie.

On retrouve en général les mêmes procédés destinés à empêcher que l'idiolectalisation du lexique oblitère la compréhension de l'énoncé pour ceux qui ignorent ce vocabulaire : le terme en langue étrangère est aussitôt redoublé par un terme français (par exemple, "Gnamokodé! Bâtard!"[19], Kourouma, *Les soleils des indépendances*), ou bien il est traduit à sa première occurrence, soit dans une parenthèse du texte soit dans une note de bas de page. Une autre technique consiste à l'employer dans un contexte qui rende évident sinon son sens précis du moins son orientation sémantique. En lisant une phrase comme celle-ci : "Mahmoud prépare de la *ma'akra*, provision simple mais nourrissante..."(*Le siècle des sauterelles*), le lecteur non arabe sait déjà au moins qu'il s'agit d'une nourriture, même s'il ne peut encore précisément identifier le plat. En l'occurrence le didactisme ira encore beaucoup plus loin puisque aussitôt après le narrateur caché donne carrément la recette sur une petite dizaine de lignes. Parfois c'est sur plusieurs contextes relativement rapprochés que va se préciser le sens d'un mot.

La même politique s'applique à peu près aux idiotismes, notamment dans les romans canadiens. Ces énoncés sont soit doublés par une expression française équivalente, d'un personnage à un autre (procédé très fréquent dans *Solibo magnifique*) ou d'un personnage au narrateur (technique particulièrement prisée par Antonine Maillet), soit rendus relativement évidents par le contexte où ils apparaissent.

D'un modèle monocentrique à un modèle pluricentrique

La mise en oeuvre de toutes ces techniques d'écriture à finalité didactique prouve que nous sommes en présence non pas d'un mode d'expression spontané, mais bien d'une véritable stratégie consciente de la part des romanciers francophones. Il ne s'agit donc pas de tomber dans la naïveté qui consisterait à prendre la langue du roman francophone comme un document reflétant fidèlement la pratique sociolinguistique naturelle des communautés au sein desquelles ils ont été produits. Nous sommes bien ici en présence de littérature et il convient par conséquent de raisonner en termes de travail sur la langue et d'effets de style. Mais cette stratégie d'écriture n'en est pas moins significative de l'idéologie relative à la politique actuelle des différentes composantes de la francophonie.

La littérature étant un peu partout un lieu de légitimation culturelle, idiolectaliser la langue des romans, c'est effectivement donner à cette variété idiolectale,

[19] "Gnamokodé" , graphie personnelle à Kourouma du mot malinké "nyam$g$den" signifie littéralement "enfant de pute", en d'autres termes "bâtard".

en termes de valeur culturelle, une légitimité qu'elle n'avait pas jusque-là. Le champ littéraire est donc, parmi d'autres un des lieux de l'évolution d'une situation de la francophonie qui passe progressivement d'un modèle avec un centre unique (la France) et une série de périphéries, à un modèle pluricentrique où chaque zone tend à devenir son propre étalon et à édicter ses normes. Pour aller dans cette direction, il a fallu tout d'abord l'émergence de forces centrifuges qui ont contribué à détacher les périphéries du centre, mais aussi ultérieurement la mise en oeuvre de forces centripètes exercées par les différentes aires francophones, afin qu'elles puissent devenir à leur tour leur propre centre de référence. On n'en est pas encore tout à fait là, mais le domaine littéraire, par le truchement du roman notamment, a incontestablement contribué à faire évoluer la situation linguistique de la francophonie vers ce modèle pluricentrique.